

Synthèse de l'exposé de Monsieur Alain LE ROY- Ambassadeur chargé du projet d'Union pour la Méditerranée

Le projet d'Union pour la Méditerranée, on le sait, a suscité polémique et scepticisme mais aussi beaucoup d'intérêt. Il se construit progressivement, à son rythme, mais il reste de nombreux d'obstacles à surmonter pour qu'il soit un véritable succès.

Un succès qui se mesurera donc tout au long des prochaines années et dont on aura une première évaluation au soir du 13 juillet, date du Sommet de Paris pour la Méditerranée.

De l'idée au projet

C'est à Toulon, en février 2007, qu'est née l'idée de cette Union lancée par le Président de la République, Monsieur SARKOZY. Idée très vite reprise le soir même de son élection, le 6 mai 2007, et figurant parmi ses priorités en matière de politique étrangère.

Au moins trois observations faites sur la situation de la Méditerranée en sont à l'origine.

D'abord, force est de constater que la Méditerranée est une zone où l'écart de richesse entre habitants des deux rives est le plus important, de l'ordre de 1 à 10, souvent même de 1 à 12. Et l'on ne trouve pas d'autres exemples de régions si proches avec tel un écart de développement, par définition créateur d'instabilité.

Deuxième élément d'observation pris en compte : l'évolution démographique de la rive sud de la Méditerranée. Les chiffres de l'OCDE publiés nous montrent que durant les 15 prochaines années, compte tenu d'une croissance démographique particulièrement forte, il faudra créer de l'ordre de 40 millions d'emplois sur cette rive sud pour seulement y stabiliser le niveau du chômage.

Troisième et dernier élément, lié aux deux autres, le niveau des investissements, en particulier ceux directement réalisés par l'Europe y est particulièrement faible. Si les Etats Unis réalisent dans leur sud de l'ordre de 20% de leurs investissements directs à l'étranger, le Japon de l'ordre de 25% en Chine, Thaïlande, Indonésie, Malaisie, l'Europe, quant à elle, place moins de 2% de ses investissements à l'étranger dans les pays de la rive sud de la Méditerranée.

Même si ce chiffre est en légère augmentation et même si l'on observe la présence d'autres investisseurs, en particulier ceux des pays du Golfe, il y a clairement un déficit en matière d'investissement qui génère, à son tour, un faible taux de création d'emplois et qui donc renforce la nécessité d'agir vite.

Le groupe économique euro-méditerranée doit donc désormais s'organiser et trouver ses relais de croissance dans le cadre d'une complémentarité bien pensée entre, d'une part, un sud disposant d'une main d'œuvre abondante et de ressources énergétiques en grande quantité et, d'autre part, un nord disposant de savoir faire, de technologies et de capital.

La synergie économique au bénéfice de chacun est possible et souhaitable tout comme le rapprochement sur le plan culturel pour contrer les tendances naturelles des deux rives à s'éloigner.

Certains parlent de conflit de civilisations. On n'en est pas là, fort heureusement, mais il y a nécessité de renforcer le dialogue des cultures et plus largement le dialogue entre les peuples de la Méditerranée qui, comme chacun sait, n'est pas la zone la plus paisible du monde.

Son accueil dans les pays concernés et les réactions qu'il a suscitées

Ce projet d'Union pour la Méditerranée, lancé il y a donc un peu plus d'un an, a fait depuis beaucoup de vagues, certaines hostiles, d'autres bien plus constructives .

Les premières réactions ont eu lieu dans les pays du sud de la Méditerranée, lorsque le 6 mai au soir, le Président de la République française a affiché ce projet parmi ses priorités.

A Rabat, à Alger et à Tunis, un énorme sentiment de dignité et de satisfaction a été enregistré. Ce projet intéressait même si l'on n'en connaissait pas encore vraiment les contours exacts. En tout état de cause, il y avait une attente très forte de ce côté-ci de la Méditerranée.

Mais, presque immédiatement, sont apparues des réactions plutôt sceptiques, en particulier dans les pays européens. Et parmi eux, l'Espagne et l'Italie qui craignaient que cette idée n'élimine définitivement le Processus de Barcelone créé en 1995.

Il a donc fallu, très vite, aller voir ces pays pour leur expliquer que tel n'était pas l'intention de la France qui, bien au contraire, souhaitait être complémentaire en tirant les leçons de Barcelone pour faire plus et

mieux. Il ne s'agissait, en aucune manière, d'en renier les acquis.

Le Président de la République française s'est ensuite rendu à Rome, le 20 décembre 2007, pour signer avec Messieurs ZAPATERO et PRODI ce qui, par la suite, a été appelé l'Appel de Rome en faveur de l'Union pour la Méditerranée.

C'est d'ailleurs à ce moment là que le terme d'Union pour la Méditerranée a été lancé, sur une suggestion du Premier Ministre espagnol Monsieur ZAPATERO et ceci pour répondre à une partie des critiques qui voulaient voir cette Union pour la Méditerranée concurrente de l'Union Européenne car affichant une même ambition.

Aussi, à des fins de clarification, l'Appel de Rome précise t-il bien que cette Union n'a pas une vocation d'intégration mais une vocation de coopération. Il a également été rappelé, à cette occasion, que le Processus de Barcelone restait central et l'importance de la Politique de Voisinage réaffirmée.

Mais si cet Appel de Rome a satisfait majoritairement les pays riverains de la Méditerranée, tel n'a pas été le cas pour les pays européens, en particulier les non-riverains et parmi eux l'Allemagne.

La Chancelière Madame MERKEL, dans sa déclaration du 5 décembre 2007, avait déclaré que ce projet lui paraissait dangereux et qu'il risquait de libérer des forces explosives en Europe.

En fait, Madame MERKEL voulait signifier par là deux choses.

La première, c'était qu'il n'était pas question que l'Allemagne soit exclue de la Méditerranée. L'Allemagne a évidemment des intérêts historiques, économiques, commerciaux et politiques en Méditerranée.

La seconde, et c'était là son argument le plus fort, était de dire qu'après l'adoption du traité simplifié de Lisbonne et avec cette volonté affichée de renforcer la politique étrangère et de sécurité de l'Union Européenne, il convenait que l'Europe ait une attitude unie à l'égard de ses voisins, fussent-ils de l'est ou du sud.

Après discussions, un accord est finalement intervenu entre le Président de la République française et la Chancelière allemande Madame MERKEL, le 3 mars à Hanovre, pour incorporer tous les pays européens à ce projet et en faire, de ce fait, un vrai projet euro-méditerranéen.

Au cours de la conférence de presse qui a suivi le Conseil Européen, organisé dans le prolongement de cet accord d'Hanovre, il a été rappelé qu'en aucun cas l'ambition du projet n'était modifiée avec l'association de l'ensemble des pays européens aux pays riverains de la Méditerranée, l'Union pour la Méditerranée restant, avant tout, une union de projets.

Au Conseil Européen des 13 et 14 mars derniers, il a donc été décidé, à l'unanimité des chefs d'Etat et de Gouvernement présents, de poursuivre ensemble les travaux en vue de la création de cette Union pour la Méditerranée rebaptisée, provisoirement, Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée. Il a, par ailleurs, été demandé à la Commission d'en proposer les modalités, modalités devant être débattues au prochain Conseil Européen des 19 et 20 juin prochains.

La mise en place et l'architecture future de l'Union pour la Méditerranée

Comme il l'a bien été rappelé, l'acquis sera préservé, c'est-à-dire principalement la Déclaration et le Processus de Barcelone avec ses différentes corbeilles : dialogue politique, dialogue économique, prospérité partagée, dialogue des cultures, justice et affaires intérieures.

Mais, après avoir écouté le point de vue de tous les pays du sud de la Méditerranée, il est apparu nécessaire, tout de même, d'en faire évoluer plusieurs aspects.

Tout d'abord, il faut redonner une impulsion politique très forte à ce partenariat euro-méditerranéen. D'où la création de ces Sommets de chefs d'Etat et de Gouvernement dont le premier se tiendra le 13 juillet prochain à Paris. Il est ensuite envisagé un sommet tous les deux ans. Il s'agit là, clairement, d'une impulsion politique donnée au plus haut niveau.

Ensuite, pour faciliter le rapprochement des pays des deux rives de la Méditerranée, il faut pouvoir s'inspirer, semble-t-il et toute proportion gardée, de la méthode qui a été à l'origine de l'Union Européenne et mobiliser autour de projets concrets, à l'instar de la fameuse CECA créée en 1951 qui six ans après sa création a permis la ratification du Traité de Rome.

En effet, dans cette région méditerranéenne très instable, il semble que la méthode proposée, l'union de projets, permette de ne pas attendre que les conflits soient résolus pour tenter d'améliorer la situation des populations et y développer l'investissement qui fait défaut.

Abordés collectivement, ces projets ont vocation à rapprocher y compris des populations qui ont du mal

à travailler ensemble.

Par exemple, parmi les projets qui pourraient être proposés au Sommet de Paris figure le projet d'autoroutes du Maghreb arabe. Forcément, un tel projet fera pression sur l'ouverture de la frontière, qui comme chacun sait est actuellement fermée, entre le Maroc et l'Algérie. Autre exemple, le développement de projets « eau » entre Israël et l'Etat Palestinien devrait contribuer au rapprochement même si cela ne réglera pas des questions qui demeurent éminemment politiques et particulièrement compliquées, mais c'est un début.

Enfin, la gouvernance du partenariat euro-méditerranéen telle qu'elle existait jusqu'à présent va, sans doute, devoir être modifiée.

Jusqu'à présent, le partenariat euro-méditerranéen était considéré par les pays du sud comme un partenariat très inégal.

D'un côté, il y avait les pays européens unis autour d'une Commission très forte et de l'autre les pays du sud désunis, discutant individuellement avec l'Union Européenne et sa Commission.

D'où cette idée de coprésidence nord-sud lancée par le Président de la République française, maintenant acceptée, et dont les modalités de mise en place sont en cours de discussion.

La France serait candidate et, sans doute aussi, l'Egypte.

Autre initiative, et contrairement au Processus de Barcelone qui faisait essentiellement de l'aide budgétaire, il est envisagé de créer un Secrétariat centré sur les projets.

Maroc et Tunisie sont officiellement candidats pour l'accueillir.

Effectif au 1er janvier 2009, il sera composé d'experts dans les différents domaines où s'élaboreront les projets retenus par les instances politiques, instances dont il assurera l'exécution des décisions prises à l'occasion des Sommets.

Le Sommet de Paris pour la Méditerranée

Le 13 juillet après midi seront invités à Paris, au Grand Palais, 44 chefs d'Etat et de Gouvernement : ceux des 27 pays de l'Union Européenne plus ceux des 13 pays méditerranéens actuellement membres du Processus de Barcelone (Mauritanie , Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Jordanie, Israël , Autorité Palestinienne, Liban, Syrie, Turquie, Albanie) auxquels s'ajouteront quatre pays qui n'étaient pas membres de ce Processus jusqu'à présent mais qui sont riverains de la Méditerranée : la Croatie, la Bosnie et Herzégovine, le Monténégro et Monaco.

Seront également invités par le Président de la République française : le Secrétaire général de la Ligue Arabe, le Président de l'Union Africaine, le Président du Conseil e Coopération des Etats arabes du Golfe, le Secrétaire général de l'Union de Maghreb arabe, le Président du Parlement Européen, le Président de la Commission européenne, le Président de l'assemblée parlementaire de la Méditerranée, le Président de la Banque Européenne d'Investissement, le Secrétaire Général de l'ONU et d'autres personnalités comme le Président de la Fondation Anna Lindh pour le dialogue des cultures, le Président de l'Institut pour le monde arabe ou encore le Président de la bibliothèque d'Alexandrie.

La majorité des 27 Etats membres sera représentée au niveau des chefs d'Etat et de Gouvernement mais la grande question reste, bien entendu, de savoir quels seront les pays arabes qui accepteront de venir en présence d'Israël ? Seuls trois pays arabes ont reconnu officiellement l'Etat d'Israël : l'Egypte, la Jordanie et la Mauritanie.

Ce Sommet est évidemment un pari très risqué, celui de réunir 44 chefs d'Etat et de Gouvernement autour de projets communs dans une région qui se déchire.

Certains recommandaient, d'ailleurs, de se limiter, pour commencer, à la Méditerranée occidentale où les problèmes semblent bien moins compliqués, voire au 5 + 5 où les affaires de Défense, par exemple, se traitent avec une relative facilité.

Mais le choix a été fait par le Président de la République française d'une ambition complète, maximale où le risque évidemment est lui aussi maximal : un Sommet à une date exposée, le 13 juillet, et qui se situe au tout début de la Présidence Française de l'Union Européenne.

Pour le moment, plusieurs pays ont annoncé leur adhésion pleine et entière et leur participation au Sommet. Parmi ceux-ci l'Egypte, la Tunisie, le Maroc. L'Algérie de dit très intéressée mais la présence d'Israël lui pose plus de difficulté qu'à d'autres. Même chose pour la Libye. Pour le Liban et la Syrie, cela risque d'être encore plus compliqué compte tenu de leur situation actuelle.

Le cas de la Turquie

En ce qui concerne la Turquie, dès le départ, sa réaction a été très négative à l'égard de ce projet. « Un

substitut, un ersatz à l'adhésion à l'Europe » telles étaient les expressions souvent reprises dans la presse turque. Du temps a passé et le Gouvernement turc a finalement demandé à ce que l'on vienne lui présenter le projet.

Aujourd'hui, la Turquie semble prête à changer d'attitude, sur la base de trois arguments destinés à lui démontrer qu'il ne s'agissait aucunement d'un substitut à son adhésion à l'Union Européenne.

Premier argument : dans l'appel de Rome du 20 décembre, il est mentionné de manière très explicite qu'en aucun cas ce projet ne devra interférer dans les discussions en cours entre la Croatie et l'Union Européenne, d'une part, et entre la Turquie et l'Union Européenne, d'autre part.

Second argument : le Président de la République française a indiqué que, parmi les 35 chapitres nécessaires à l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne, 30 chapitres ne posaient pas de difficultés et qu'il était tout à fait admis que les discussions commencent. Elles ont d'ailleurs déjà commencé puisque six chapitres de discussion entre la Turquie et Bruxelles sont ouverts, deux de plus le seront sous la Présidence slovène de l'Union Européenne et deux de plus sous la Présidence française.

Les négociations ont donc bel et bien commencé, que la Turquie adhère à non à l'Union pour la Méditerranée. Il n'y a donc aucun lien entre adhésion à l'Union Européenne et adhésion à l'Union pour la Méditerranée.

Enfin, troisième argument opposé aux turcs : avec ou sans eux, le projet se fera. Il n'a pas été créé seulement pour eux. Mais on imagine mal, tout de même, l'absence d'un pays qui, de tous les pays riverains, a la plus longue façade maritime méditerranéenne.

Les attentes de ce Sommet de Paris

Il ne s'agit aucunement d'y établir un traité mais bien plutôt une déclaration comme cela avait été le cas à Barcelone.

Cette déclaration devrait comprendre trois volets.

Le premier volet sera une déclaration politique sur l'ambition du projet, fondée sur la base de l'appel de Rome. On y affirmera une ambition politique maximale, la volonté de jouer un rôle dans l'évolution politique de la région, la volonté de rapprocher, de remettre la Méditerranée au centre du jeu et de développer la complémentarité entre ses rives nord et sud.

Il y aura inévitablement un volet sur la crise au Proche-Orient qui sera de loin le plus compliqué à négocier.

Le deuxième volet consistera à lancer cette Union pour la Méditerranée. Il faudra lui trouver un nom définitif, déterminer son mode de gouvernance (Coprésidence - Secrétariat), son mode de fonctionnement institutionnel et son lien avec les processus existants.

Le troisième volet, quant à lui, traitera des projets. Il est souhaité qu'à ce Sommet soient lancés trois ou quatre grands projets concrets pour ainsi réaffirmer l'objectif qui est de créer une union de projets pour un projet d'Union.

Les grands projets structurants

Parmi les nombreux projets proposés, quatre émergent pour le moment.

La dépollution de la Méditerranée, un projet à l'horizon 2020. La BEI a repéré 130 sites à traiter tout autour de la Méditerranée. Le Sommet pourrait être l'occasion d'activer la première phase qui concernerait 44 sites pour un montant de deux milliards d'euros. Cette première phase est suffisamment mûre pour pouvoir être lancée au cours du Sommet de Paris et le financement en paraît être assuré.

L'Agence Française de Développement, la BEI et la Banque Mondiale sont prêtes à investir dans ce projet et des fonds communautaires peuvent aussi être mobilisés.

Dans la même catégorie, seront associées les questions concernant la gestion de l'eau et notamment celle relative à l'accès des populations à l'eau potable ou encore à l'irrigation.

Dans le sud de la Méditerranée, 70 % de la consommation d'eau va à l'irrigation et, comme chacun sait, le changement climatique augmente la désertification non seulement dans les pays du sud de la Méditerranée mais aussi dans le sud de l'Italie et de l'Espagne. Dans ce domaine, de nombreux projets sont à fédérer qui intéressent beaucoup d'entreprises mais aussi, et surtout, beaucoup de populations dans la région.

Dans le domaine de l'énergie, le lancement d'un plan solaire Méditerranéen, une proposition de la France

qui pourrait être reprise par les autres pays. Cette proposition, qui s'inscrit dans le prolongement du Grenelle de l'Environnement, part du constat qu'il y a beaucoup de technologies dans ce domaine au nord de la Méditerranée et un terrain propice au sud où seulement 10% de la population a un accès correct à l'énergie. Le plan solaire permettrait ainsi d'atteindre les zones rurales et favoriserait l'implantation de petites industries un peu partout. L'Allemagne se dit très intéressée ainsi que les autres pays de la Méditerranée.

Troisième type de projet, une idée soufflée par les Egyptiens, développer des autoroutes de la mer. Une idée certes qui n'a pas encore donné de preuve de sa rentabilité mais qui permettrait plus de régularité dans la circulation des navires en Méditerranée.

D'autres projets d'infrastructures pourraient y être reliés, comme l'autoroute du Maghreb arabe qui pose, c'est certain, des problèmes politiques majeurs mais qui est un projet qui a véritablement du sens si l'on veut favoriser l'intégration de l'Union du Maghreb arabe.

Autres types de projets qui semblent se dégager : ceux autour de la protection civile.

On a vu avec les incendies en Grèce, l'été dernier, la difficulté qu'il y eu pour mobiliser les moyens nécessaires de lutte contre les feux de forêts.

Il semble qu'une meilleure coordination, certains disent mutualisation, puisse être envisagée, comme peut être étudiée l'interconnexion des moyens de protection civile. Seront sans doute également abordées, sous ce thème, les questions liées à la sécurité maritime.

D'autres projets sont également à l'étude, dans le domaine des échanges universitaires, par exemple. Pourquoi ne pas envisager un volet méditerranéen au programme d'échange Erasmus ? Les coopérations entre Universités doivent pouvoir encore se développer.

En matière scientifique également. Ainsi, à l'initiative de l'Académie des Sciences française, va se tenir une réunion à Paris, du 24 au 26 juin, sur trois thèmes proprement méditerranéens : agriculture et désertification, ressources halieutiques, impact du changement climatique.

Ces premiers échanges entre scientifiques méditerranéens vont certainement permettre de structurer un véritable espace scientifique de la Méditerranée qui pourra, à terme, porter ses recommandations directement au niveau des Chefs d'Etat de Gouvernement de la région.

Certains envisagent aussi, mais pour plus tard, un Office Méditerranéen de la Jeunesse sur le modèle de l'Office franco-allemand ou de celui franco-qubécois.

En conclusion

On le voit, il y a abondance de projets, abondance suscitée par l'intérêt porté à cette initiative qui est entrée dans une phase très active avec la préparation du Sommet de Paris.

Il y a encore beaucoup d'incertitudes. Mais il y a déjà, et cela paraît incontestable, un premier acquis : avoir remis la Méditerranée au centre du débat en rappelant son caractère stratégique. Reste à convaincre les derniers sceptiques.